

Checklist sécurité des locaux ACM

Grille de vérification avant ouverture ou prise de possession de locaux utilisés par un ACM.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
1.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Ce support AnimyJob est un modèle pratique. Il ne remplace pas un formulaire officiel, une décision administrative, un avis professionnel ou les obligations propres à votre situation.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Accès et évacuation

- ☐ Issues dégagées
- ☐ Portes / dispositifs accessibles
- ☐ Consignes d'évacuation connues
- ☐ Point de rassemblement identifié
- ☐ Éclairage / signalétique visibles

Observations :

Incendie

- ☐ Alarme connue / test selon procédure du gestionnaire
- ☐ Extincteurs accessibles
- ☐ Registre de sécurité localisé
- ☐ Dernières observations du gestionnaire prises en compte

Observations :

Locaux

- ☐ Sanitaires fonctionnels
- ☐ Eau potable
- ☐ Produits dangereux hors accès mineurs
- ☐ Fenêtres / escaliers / garde-corps sans anomalie visible
- ☐ Locaux de sommeil contrôlés si hébergement

Observations :

Extérieurs

- ☐ Accès véhicules / secours
- ☐ Clôtures / portails
- ☐ Risques spécifiques repérés

Observations :

Traçabilité

- ☐ Anomalies signalées au gestionnaire
- ☐ Mesures compensatoires
- ☐ Date / visa direction

Observations :

Points de vigilance

Ce support AnimyJob est un modèle pratique. Il ne remplace pas un formulaire officiel, une décision administrative, un avis professionnel ou les obligations propres à votre situation.

Sources de vérification

- **Ministère chargé de la Jeunesse - Législation et réglementation des accueils collectifs de mineurs**

CASF, notamment L.227-1 à L.227-12 et R.227-1 à R.227-30
<https://www.jeunes.gouv.fr/legislation-et-reglementation-des-accueils-collectifs-de-mineurs-247>

- **Service-Public.fr - Règles de sécurité incendie d'un établissement recevant du public**

Registre de sécurité ERP et obligations associées
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31684>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.